

Union Internationale des Alsaciens



34^e JOURNÉE ANNUELLE DES ALSACIENS DE L'ÉTRANGER

Samedi 22 août 2015 à ROUFFACH

Madame, Monsieur, Chers Amis,

A Rouffach, l'ancienne capitale du Haut Mundat, on entre de plain-pied dans l'histoire si riche et particulière de l'Alsace. Là où la plaine rhénane vient frôler les coteaux d'un vignoble des plus anciens et réputés, il a toujours fait bon vivre depuis les temps les plus reculés. Ainsi, les Romains, les Mérovingiens, les chevaliers de l'ordre teutonique, les princes-évêques de Strasbourg, les diverses communautés religieuses et les acteurs de l'époque Renaissance ont, au fil du temps, modelé et marqué l'évolution de Rouffach.

L'église Notre-Dame de l'Assomption, l'église conventuelle des Récollets, le château d'Isenbourg, construit par les Mérovingiens et l'une des résidences de

Dagobert II, les nombreux monuments et maisons de style Renaissance, dont la typicité tient à leurs fameux pignons à redents et la célèbre tour des sorcières, font de Rouffach une ville au caractère romantique incomparable. Le musée du Bailliage, situé dans l'ancienne Halle aux Blés, retrace l'histoire et l'évolution de la cité, et présente la vie du Maréchal Lefebvre, natif de Rouffach.

Rouffach est aussi un haut lieu de la biodiversité en Alsace avec les collines sèches du Bollenberg qui surplombent la ville.

J'ai le plaisir de vous inviter à cette 34^e Journée annuelle de rencontre des Alsaciens de l'étranger, organisée par l'Union Internationale des Alsaciens, le 22 août 2015 à Rouffach.

La Journée Annuelle s'adresse aux Alsaciens expatriés, à ceux qui sont de retour après avoir séjourné à l'étranger et, de manière générale, à tous ceux qui s'intéressent à la projection de l'Alsace à l'international.

Je vous invite à vous inscrire vite aux retrouvailles des Alsaciens du monde, Ambassadeurs de l'Alsace à l'étranger.

A bientôt
Cordialement

Gérard STADEL
Président de l'UIA



34^e JOURNÉE ANNUELLE DES ALSACIENS DE L'ÉTRANGER

organisée en partenariat avec
**le Conseil Régional d'Alsace, le Conseil Général du Haut-Rhin,
la Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »
et la Ville de Rouffach**

P R O G R A M M E

A partir de 9h : Enregistrement des participants et café d'accueil à l'ancien Hôtel de Ville de Rouffach (parking conseillé rue aux remparts, à l'arrière du bâtiment)

De 10h à 10h15 : Accueil par M. Gérard Staedel, président de l'UIA et M. Jean-Pierre Toucas, Maire de Rouffach

De 10h15 à 10h45 : Présentation de la ville de Rouffach par M. le maire

De 10h45 à 11h15 : Exposé de M. Robert Herzog, professeur à l'Université de Strasbourg : « La Région Alsace a-t-elle encore un avenir » ?

De 11h15 : Exposé de M. Marc Schneider, président du conseil d'administration du lycée agricole et viticole de

Rouffach : « Les Vins d'Alsace, bagage incontournable des Alsaciens dans le monde »

De 11h45 à 12h15 : Interventions des personnalités

A 12h45 : Apéritif et déjeuner à Rouffach, au restaurant « A la ville de Lyon »

A 15h30 : Départ des visites, en plusieurs groupes : Visites guidées de Rouffach et d'Eguisheim

A 18h30 : Vin d'honneur offert par la ville de Rouffach à l'ancien hôtel de ville

A 19h30 : Fin du programme.



Bulletin d'inscription à retourner avec votre règlement avant le 1^{er} août 2015 à :

UIA – 1 place de la Gare – CS 40007 – F-68001 COLMAR CEDEX - Fax : 03 89 20 20 45

NOM, Prénom :

Adresse à l'étranger :

Adresse en France :

Tél. et/ou Mail où vous êtes joignable la semaine précédant la Journée Annuelle :

Participera à la **Journée Annuelle du Samedi 22 août 2015 à Rouffach**, accompagné de :

NOM, Prénom : NOM, Prénom :

NOM, Prénom : NOM, Prénom :

Participation incluant le déjeuner, les manifestations, déplacements et visites du programme : **60 € par personne.**

Nombre de participants : x 60 € = €

**Règlement obligatoire par chèque en Euros payable en France à joindre à l'inscription ou par virement au plus tard 10 jours avant la manifestation sur notre compte auprès de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - COLMAR CENTRE
IBAN : FR76 3000 3024 2100 0500 1278 881 BIC : SOGEFRPP**

Les participations ne seront remboursées qu'en cas d'annulation avant le 10 août 2015, dernier délai.
Merci de votre compréhension.

A, le Signature